



Habilitation BS

Références règlementaires :

- ✓ Code du travail : décret du 14 novembre 1988
- ✓ Publication NF C 18-510 (21/12/2011)
- ✓ Décret 2010-1118

Public :

Technicien non électricien (plombier, installateur de volets roulants, d'alarme, agents communaux....)

Pré requis : Avoir des connaissances élémentaires en électricité, compréhension orale et écrite de la langue française, être en possession de ses EPI (partie pratique)

Objectifs :

- Etre formé à la prévention des risques électriques selon la NF C-18510,
- Connaître les dangers liés à l'endommagement des OUVRAGES ou INSTALLATIONS BT,
- Savoir respecter les procédures et rendre compte de son activité au chargé d'exploitation électrique,
- Connaître les conditions d'approche dans la ZONE DE TRAVAIL et les limites,
- Savoir reconnaître les fonctions des matériels électriques des domaines BT et TBT,
- Savoir utiliser un outillage adapté,
- Savoir mettre en sécurité un circuit,
- Savoir effectuer un remplacement de fusible, lampe ou accessoire en sécurité,
- Savoir effectuer un raccordement hors tension en ayant analysé les risques,

Méthodes et moyens pédagogiques :

Exposés sur support audiovisuel, étude de cas concrets, démonstrations d'EPI et EPC, mise en situations.

Remise d'un support pédagogique

Organisation :

Dans une salle mise à disposition par l'entreprise (intra) ou dans une salle réservée par nos soins (inter).

Validation :

Un avis d'habilitation sera remis à l'employeur pour la délivrance du titre, en regard du contrôle de

Durée : 2 J (14 H-> TC 1 = 6 H module spécifique = 8 H)

Nombre de participants maximum : 10

Lieu : en inter ou intra-entreprise.



Programme et compétences visées

Module tronc commun 1 (TC1) : 6 H

- Les différentes grandeurs électriques : courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc...
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Les différents DOMAINES DE TENSION.
- Les ZONES D'ENVIRONNEMENT et leurs limites.
- L' HABILITATION : Principe, symboles
- Prescriptions des différentes ZONES DE TRAVAIL.
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc...).
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique

Module Intervention de remplacement et raccordement en BT (BS) : 8 H

- Les limites de l'habilitation BS,
- Les fonctions des matériels électriques BT et TBT,
- Les moyens de protection individuelle,
- Les séquences de mise en sécurité d'un circuit,
- Les mesures de prévention lors d'une intervention,
- Les documents utilisables,
- Les procédures de remplacement et de raccordement.

Contrôle théorique et pratique des connaissances